



# \*TIR SPORTIF MARMANDAIS\*

'LA CAILLAOUERE' 47200 FOURQUES/GARONNE

TEL. 05.53.94.30.35 ou 05.53.79.39.30

Siret : 421 505 884 000 13 A.P.E : 926C

Fourques le 20 septembre 2021

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 SEPTEMBRE 2021

Présents : 31

Pouvoirs : 31

Bureau : sont excusés Mrs BARRERE et PESSOT  
démissionnaire : Mr AUJARD

Quorum atteint, le Président **M. SCHEMANN** ouvre la 52<sup>e</sup> Assemblée Générale en remerciant pour leur présence les nombreux licenciés, **Mr VOGELEER** de la Mairie de Fourques (qui nous a prêté la salle), **Mr FEYRIT** Conseiller Délégué aux Sports et à la Vie Associative et **Mr VIDALIE** Responsable Régional des Arbitres d'Aquitaine et représentant aussi la Ligue d'Aquitaine en l'absence de Mr DIAZ,

Les licenciés ont pris connaissance sur le site du **Compte Rendu de la Saison 2019-2020 et il est approuvé à l'unanimité par les membres présents.**

### RAPPORT MORAL ET SPORTIF

La saison se termine avec le même nombre de licenciés que l'an dernier et pour la saison 2021-2022 le prix de la licence reste inchangé à 140€ et gratuite pour les jeunes (anciens licenciés)

Saison sans Concours extérieurs (cause COVID) mais un Challenge amical interne a été organisé en Juin et une bonne participation y a été notée,

Le carnet de Tir ayant disparu et avec lui les séances de tirs contrôlés, nous allons mettre en place de petits concours internes (aux différents pas de tir) avec classement et récompense à définir pour retrouver l'esprit convivial et compétitif style CRAP.

Le Club conserve néanmoins l'obligation des 3 validations annuelles et la badgeuse achetée cette année permet de contrôler la fréquentation du stand,

Mr COULON se plaint du fonctionnement de cette badgeuse (ne bippe pas toujours au premier coup) et remarque qu'elle n'est pas présente tous les jours d'ouverture !

Même dans ces conditions nous sommes sûrs que tous les licenciés ont pu avoir accès à leurs 3 validations annuelles de présence et personne d'autre n'a fait de remarque négative.

Pour Rappel dans l'enceinte du Stand : port de la Licence visible et Pass sanitaire valide,

Intervention du Bureau avec le Tir Laser au Marché Gourmand de Fourques le 5 Septembre qui a amené 1 jeune à rejoindre l'Ecole de Tir (profitant du Coup de Pouce Asso de 50€)

Mr PEROYS Arbitre il y a 15 ans reprend sa Licence cette année et une remise à niveau Tronc Commun lui permettra de rejoindre le corps arbitral,

Le Stand a été agréé « Stand Police » pour que les policiers venant s'entraîner (depuis cette année exclusivement au 100m) le fassent en toute sécurité (Assurance valide sur un stand agréé)

### RAPPORT FINANCIER

Lecture des comptes par la Secrétaire **Recettes : 35.481,68 €**

**Dépenses : 38.756,88 € soit un solde débiteur de 3,275,20€**

A côté du Compte Courant (solde de 5.800,11€ au 31/08) la Société détient 10.220€ de parts sociales et 15.443,89€ sur un Livret,

**Le compte rendu financier est approuvé à l'unanimité.**

Le rapport des Vérificateur aux Comptes est également lu par la Secrétaire  
(Mr RIVIERE et Mlle LUCAS VIDAL ne pouvant pas assister à l'Assemblée Générale) : les  
résultats comptables sont en concordance avec la Banque et la gestion est correcte.

Aucun volontaire pour l'appel à candidature aux postes de Vérificateurs aux Comptes :  
**Mathieu RIVIERE et Lucile LUCAS VIDAL sont réélus pour la Saison 2021-2022,**

## TRAVAUX ET PROJETS

Les murs de l'accueil, du 50m et du 10m ont été crépis au printemps.  
Nettoyage et aménagement de la Cible de 25m, la chaudière est déplacée du 10m dans cet espace.  
**Mr CECOT** nous explique ensuite qu'un accord a été passé avec la SOGEA (son employeur) : cet  
organisme nous porte ses déblais (pour rehausser les buttes des pas de tir) et en contrepartie il y a la mise  
à disposition d'une pelle pour effectuer les travaux de remblais, nivellement et ensuite goudronnage.  
Cet arrangement a permis la gratuité des travaux.  
Merci à lui et à tous les volontaires qui ont participé à ces travaux,.

En projet : Mise en place de panneaux de béton entre le 25m et le 50m (1 devis reçu et 1 en attente)  
Révision et remise en marche de la chaudière par un professionnel  
Nettoyage du 10m et étude du projet de rameneurs électriques  
Mr LAMBERT demande s'il y a un projet d'achat d'arme et en particulier d'un pistolet gaucher?  
Nous avons 6 carabines pour l'Ecole de Tir et pas de demande de tir au pistolet de la part des jeunes.  
L'achat d'un pistolet n'est donc pas prévu dans un avenir proche.

**RAPPEL : Le tir aux armes à feu est suspendu du 11 Octobre au 9 Novembre 2021 inclus**

Parole est donnée à **Mr VIDALIE**

Les nouvelles obligations pour cette Saison 2021-2022 :  
Certificat Médical (à télécharger sur le site de la FFTIR ou de l'Association) à fournir en même temps  
que le règlement pour la demande de licence.  
Photo d'identité, adresse mail et n° téléphone à fournir au Club pour qu'ils figurent sur ITAC et  
permettent aux licenciés d'être contactés.  
Projet de licence dématérialisée qui devrait être mis en place l'an prochain.

**Mr VODELEER** espère qu'après ces 2 années difficiles à cause du COVID, tout rentre dans l'ordre.  
Ayant pris des renseignements lors de notre intervention au Marché de Fourques, il rejoindra  
certainement notre Club comme nouveau licencié,

**Mr FEYRIT** présent comme chaque année à notre Assemblée Générale ; il constate avec surprise le  
grand nombre de licenciés y assistant mais cela permet « des débats animés dans la vie associative ».  
En ces temps difficiles pour les Clubs, il nous félicite pour la bonne idée de Concours Internes,  
Il nous confirme le maintien de la subvention accordée tous les ans par la Mairie de MARMANDE.

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 18h 45

M. SCHEMANN  
Le Président

M. NAVARRO  
La Secrétaire

D. NAVARRO  
Le Trésorier